

Création d'un label qualité pour les conseils en fusions-acquisitions

10 décembre 2019



La CNCFA (compagnie nationale des conseils en fusions et acquisitions) a lancé le « label des maîtres d'œuvre de la transmission d'entreprise » : une distinction pour identifier les professionnels de confiance sur l'accompagnement en fusions-acquisitions.

Ardues et sensibles, les opérations de M&A intègrent tout un écosystème de professionnels (avocats, experts-comptables, banquiers, investisseurs...) en même temps que des enjeux humains conséquents et délicats... Alors, vers qui se tourner lorsque l'on envisage une transmission d'entreprise, pour que cette complexité soit orchestrée avec finesse et succès ?

C'est pour fournir un élément de réponse que la CNCFA a récemment créé un label qualité mettant en valeur les conseils en fusions-acquisitions dignes de confiance selon elle : le « label des maîtres d'œuvre de la transmission d'entreprise » ! Le Président de la Compagnie Roland Vacheron a officialisé son lancement le 28 novembre 2019 au Cercle de l'Union Interalliée, dans le cadre de la quinzaine de la transmission d'entreprise initiée par le ministère de l'Économie.

Le Monde du Chiffre

Le Magazine de la Profession Comptable

10 décembre 2019

Informer les dirigeants sur les conseils en fusions-acquisitions

Réunis en assemblée générale, les adhérents de la CNCFA ont de leur côté salué cette démarche qui vise à apporter davantage de transparence sur le marché français du M&A. Les membres du syndicat trouvent de la sorte une reconnaissance de leur valeur ajoutée et de leur positionnement comme « chefs d'orchestre » des différents acteurs et enjeux du processus de transmission d'entreprise. La création de ce label permet également d'informer les dirigeants sur les spécificités d'un métier technique.

Un label bien accueilli par l'écosystème M&A

Les différents protagonistes de la cession-reprise – avocats, experts-comptables, banquiers... – représentés lors du lancement du label CNCFA ont manifesté le plus grand intérêt pour cette initiative et rappelé l'importance de disposer d'un acteur référent qui fasse le lien entre eux pour le bon déroulement de la transmission.

« Mon réflexe est d'identifier des professionnels comme vous qui vont avoir la mémoire du deal, car la vérité est qu'en tant qu'avocat je ne peux pas suivre toute l'opération. Plus on arrive à travailler ensemble, mieux c'est. Ce label sera un outil très efficace ! » se réjouit ainsi David Sistri, avocat associé du cabinet ASA. Et l'expert-comptable Frédéric Bouleuc, associé chez André & Associés, de compléter : *« Le label CNCFA est le gage d'une bonne interprofessionnalité entre les acteurs de la fusacq »* soulignant alors le rôle structurant des spécialistes du M&A pour rapprocher les différents conseils autour de l'opération afin d'optimiser les conditions du closing.

« La construction d'un label est essentielle pour aider les cédants à trouver les bons intervenants et cela participe de la professionnalisation du secteur » conclut Géraldine Aubert, conseillère reprise-transmission à la CCI Paris Île-de-France.

Hugues Robert (@HuguesRob)